

Rapport des postulats

Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura

Par Valérie Mausner Léger et Gilles Grosjean, *Fred Tschuy et Christian Karcher*

Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène

Par Fred Tschuy, Christian Karcher, Valérie Mausner Léger et Gilles Grosjean

Nyon, le 18 mai 2016

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir attendu la fin des travaux épisodiquement en cours à l'endroit des réflexions de notre commission et sans le concours des Espaces verts dûment averti, la Commission s'est réunie le jeudi 14 avril sur le terrain. Etaient présent :

Mme Vuagniaux Christine ; MM. Delley Stéphane ; Dutruy Gustave ; Grosjean Gilles ; Tschuy Frédéric ; Allamand Victor, président-rapporteur ; Karcher Christian était excusé.

Le présent rapport se veut le résumé de l'unanimité dégagée lors de notre séance. La lecture des postulats documentés restent néanmoins nécessaires :

Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura

Par Valérie Mausner Léger, Gilles Grosjean, Fred Tschuy et Christian Karcher

Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène

Par Fred Tschuy, Christian Karcher, Valérie Mausner Léger et Gilles Grosjean

Situation sous la promenade du Jura à la rue de la Combe

Peu après le début de la rue de la Combe et un très gros massif de lierre, commence un talus d'herbe, quelque fois très haute, qui sépare la promenade du Jura, en haut et de la Combe en bas, ceci jusqu'au transformateur électrique. Le tout planté de quelques vieux arbres fruitiers et un érable dont la proximité des racines finira par détruire le mur. Plus loin sont deux platanes et deux marronniers tous de grande taille (dont l'un est déjà tombé avec un tronc pourri).

C'est pour l'essentiel le secteur A de la carte + la moitié du secteur B. Ces espaces remplissent plus ou moins leur office même s'ils n'ont aucun attrait visuel et dégagent parfois, proche de l'éco-point, une forte puanteur.

A certains endroits, si les enfants ont le plaisir de pouvoir jouer aux indiens, l'enchevêtrement des racines, de la mousse combinées à l'absence de barrières au fait des murs constitue un risque de chute sur les containers en-dessous.

Situation sous la promenade du Jura à la promenade d'Italie.

Depuis le transformateur électrique et sa tourelle masquée par des grandes tiges sauvages, suivent de l'herbe et les restes abandonnés d'un escalier qui voici des générations était en miroir avec l'actuel, en forme de coeur. Des bouts de barrière en bois accrochées à d'autres métalliques. A certains moments on dirait qu'un cataclysme a sévit à cet endroit.

Faut-il décrire l'éco-point, dont les collaborateurs de la Ville se substituent au manque de civisme de certains citoyens. Il mériterait peut-être d'être amélioré, voir masqué, comme il a déjà été auparavant.

Dès lors un touriste de passage risque fort de ne pas aller plus avant sur la promenade d'Italie qui malgré ses rudiments est quand même un très bel endroit orienté plein Sud à l'abri de la bise.

Le talus qui depuis l'éco-point remplace la muraille jusqu'au point d'orgue, un tilleul pourri, à l'embranchement du Cordon est un immense fouillis végétal dont toutes les espèces s'entrechoquent sans harmonie, hormis quelques endroits, où au petit-bonheur, on a effectué des coupes rases. Dans les escaliers, l'excès de végétation rend parfois le croisement impossible. Il masque aussi l'éclairage la nuit, à tel point que des citoyens déambulent quelquefois avec une lampe de poche.

Cette description est peut-être sévère, néanmoins toute la végétation chaotique du talus jusqu'au Cordon doit être progressivement maîtrisée et remplacée dans le cadre d'un concept global en gardant à l'esprit qu'une des fonctions premières de la végétation est ici de retenir la terre des talus.

Actuellement, la terre est continuellement érodée mettant les racines des bosquets et des arbres à nu. L'érosion contribue également à la destruction des enrochements autour des bancs.

Il y a beaucoup de buissons de lauriers ou lauriers qui empêchent l'herbe de pousser. Ils ne sont même pas beaux et grâce aux oiseaux qui transportent des graines, ils envahissent les espaces verts environnants au détriment des autres plantes, arbustes et arbres. Il y a aussi du cotonéaster rampant qui donne l'impression de retenir la terre, mais présente comme les lauriers, une faible valeur biologique.

Il y a fort longtemps les jardiniers de la Ville laissaient en herbe tous les talus qui étaient fauchés une ou deux fois l'an.

La Commission a également imaginé qu'un espace terrasse avec tables et bancs puisse être créé au dessus du terrain de sport. En dessous de cette terrasse, l'on peut même imaginer y insérer une toilette publique, fort rare dans ce périmètre.

Conclusion

La Commission n'a pas la prétention de dire au Service des espaces verts ce qu'il faut faire ou pas. Néanmoins, il semble évident que c'est un gaspillage d'énergie de continuer un entretien minimaliste dans ces différents endroits si finalement on ne voit pas la différence dans tout ce fatras végétal.

Pour toutes ces raisons, chères et chers collègues, nous vous prions de renvoyer les deux postulats à la Municipalité pour étude et rapport.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu les postulats concernant :

« Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura »

et

« Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène »

ouï la conclusion du rapport de la Commission chargée de l'étude de ces objets,

attendu que lesdits objets ont été régulièrement portés à l'ordre du jour,

décide :

1. de renvoyer à la Municipalité le postulat « ... promenade du Jura »
2. de renvoyer à la Municipalité le postulat « ... promenade d'Italie »

La Commission :

Mme Vuagniaux Christine ;

MM. Delley Stéphane ; Dutruy Gustave ; Grosjean Gilles ; Karcher Christian ; Tschuy Frédéric ;
Allamand Victor, président-rapporteur